

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU REGROUPEMENT CÉGEP

RECOMMANDATIONS ADOPTÉES



3 et 4 septembre 2020
Par visioconférence

6. RENTRÉE COVID-19

6.3 État de la situation et ressources en lien avec la COVID-19

Que le regroupement cégep :

- Dénonce le manque de considération manifesté par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et plusieurs directions collégiales quant à la réussite et à la persévérence scolaire dans sa mise en œuvre de la rentrée collégiale;
- Dénonce vivement, en ce sens, l'absence de vision du MEES quant à l'adaptation à laquelle les enseignantes et les enseignants de cégep font face pour répondre aux multiples exigences que suppose l'enseignement dans le contexte actuel, qu'il soit en classe, en mode non présentiel ou hybride, ainsi qu'à l'encadrement supplémentaire des étudiantes et des étudiants que cela implique;
- Exige la reconnaissance du professionnalisme dont font preuve les enseignantes et les enseignants des cégeps;
- Exige que des ressources supplémentaires à la hauteur des besoins soit immédiatement investies et que des moyens concrets soient mis en place pour parer à l'alourdissement de la tâche enseignante ainsi que pour favoriser des conditions d'enseignement et d'apprentissage au secteur régulier et à la formation continue qui permettent l'encadrement optimal de toutes les populations étudiantes dans le contexte de la pandémie, particulièrement dans le cas de l'enseignement en mode non présentiel ou hybride.
- Exige que les coûts additionnels occasionnés dans les collèges par la pandémie, qui sont jusqu'à maintenant essentiellement financés par les budgets de fonctionnement de ces établissements, soient entièrement assumés par le MEES à travers des fonds spéciaux alloués à cet effet.

Que la FNEEQ soit mandatée pour négocier au niveau national les balises de l'enseignement à distance en s'inspirant de celles présentées dans le document « Lettre d'entente sur la formation à distance dans le contexte d'urgence sanitaire et de pandémie liées au virus Covid-19 »

6.4 Plan d'action – mise à jour

Que le regroupement cégep adopte le plan d'action mis à jour.

8. NÉGOCIATION

8.3 Plan d'action sectoriel – mise à jour

Quel le regroupement cégep adopte le plan d'action sectoriel mis à jour.

QUESTION DE PRIVILÈGE - MOTION DE FÉLICITATIONS

Que le regroupement cégep remercie et félicite Ariane Bilodeau pour son travail exceptionnel et son engagement actif à la FNEEQ et auprès du regroupement cégep au cours des dernières années.